CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS

www.cnchalon.fr
Rue d'Amsterdam – 71100 Chalon sur Saône

☏ 03.85.41.58.95
cercle-nautique-chalonnais@orange.fr

RESERVE AU CNC

N°D'IUF

❑ Carte délivrée le :.....

Nom ..... Prénom.....
Sexe ❑ H ❑ F Nationalité..... Né(e) le ..... / ...../.....
Adresse .....
Code postal ..... Ville .....
☏ ...../...../.....
Classe .....Etablissement.....
Profession Père .....Mère.....
E-mail des parents :

SAISON 2020/2021 COMPETITION

CERTIFICAT MEDICAL

Vous devez fournir un certificat médical récent de non contre-indication à la pratique de la natation

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné autorise :
☐ Mon enfant à participer aux activités prévues par le CN Chalon
☐ Le CN Chalon à prendre, en cas d'urgence, toutes les dispositions permettant la mise en place de traitement médicaux ou chirurgicaux, entrée et sortie d'hôpital

AUTORISATION PARENTALE GROUPES COMPETITION

Je soussigné(e) autorise :
- Mon enfant à satisfaire au contrôle anti-dopage par l'Agence Française pour la lutte contre le Dopage, ceci incluant éventuellement tout prélèvement par une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères).
- Le transport de mon enfant dans les véhicules prévus lors de l'organisation du transport par le club
- Le transport de mon enfant lors de covoiturage basé sur le volontariat des parents

A LICENCE

En adhérant au Cercle Nautique Chalonnais, vous souscrivez une licence auprès de la Fédération Française de Natation.

L'ASSURANCE

La licence intègre de façon automatique :

•Une assurance responsabilité civile

•Une assurance dommages corporels, « garantie de base », à laquelle vous pouvez renoncer à votre demande expresse.

Ces garanties sont l'objet d'un contrat entre l'assureur ALLIANZ et la Fédération Française de Natation.

Concernant la garantie dommages corporels, si vous souhaitez souscrire un contrat vous apportant des garanties complémentaires, et une meilleure prise en charge, la Fédération Française de Natation sera à même de vous faire des propositions d'options complémentaires.
Les conditions de ces garanties sont consultables au local du club à votre demande, à compter du 15 septembre, date de prise d'effet du contrat.

Information réalisée dans le cadre des obligations des associations en matière d'information et de conseils aux adhérents.

CONDITIONS DU DEROULEMENT DE LA SAISON

Le CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS est signataire d'une Convention d'utilisation de l'Espace Nautique avec la Communauté d'Agglomération Grand Chalon. Ses membres sont tenus de respecter le règlement affiché de l'Espace Nautique.
Les activités des membres s'exercent dans le cadre des périodes et créneaux horaires définis à Convention. Ces horaires correspondent aux horaires distribués par le Cercle Nautique Chalonnais.
La période d'ouverture des activités des groupes loisirs et apprentissage du CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS est approximativement du 15 septembre au 31 mai, date d'ouverture de l'Espace Nautique aux horaires d'été.
Aux périodes de vacances scolaires, les horaires de cours sont modifiés pour s'adapter à cette période traditionnellement de moindre demande.
Les cours sont annulés pour les raisons suivantes :
- Jours fériés tels que fixés par l'Espace Nautique du Grand Chalon
- Fermetures de l'Espace Nautique
- Organisation de compétitions

ESPACE BIEN ETRE

L'Espace Nautique du Grand Chalon n'est pas accessible aux adhérents avant ou après l'activité pour laquelle ils ont accédé aux bassins.

DESISTEMENT

L'adhésion est conclue pour la saison précédente et ne fait l'objet d'aucun remboursement en cours de saison.

DROIT D'IMAGE

Je soussigné, (suivant l'identité de l'adhérent, ou son représentant légal déclaré au recto du présent formulaire) ne m'oppose pas formellement à ce que le CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS utilise sans droits les images sur lesquelles, moi ou mon enfant apparaîtrait, aux fins de promouvoir les activités, ou la notoriété de l'association sur son site Internet ou sur les publications qu'il est appelé à émettre.

Chalon sur Saône, le ...../...../..... **Nom et Prénom :** .....

Signature :

La signature vaut acceptation du règlement intérieur du club consultable sur www.cnchalon.fr

Tarifs Adhesion et Mode de Paiement

Direction technique CN Chalon : Luc Bouriez

Groupe	Ages	Entraineur responsable	Tarif	Exigences
Pré Avenirs	2009 à 2012	Jonathan	187 €	2 séances à minima par semaine + participation stages
Avenirs	2009 à 2012	Paul Gael	187 €	3 séances à minima par semaine + participation stages
Compétition Jeunes	F : 2006 à 2007 G : 2005 à 2007	Simon	243 €	3 séances à minima par semaine + participation stages
Compétition Juniors	F : 2002 à 2005 G : 2001 à 2004	Simon	243 €	4 séances à minima par semaine + participation stages
Section Sportive	6ème/5ème	David	287 €	Présence à toutes les séances et stages
Section Sportive	4ème/3ème	Luc	287 €	Présence à toutes les séances et stages
Section Sportive	2nde/Terminale et plus	Alexandre/Christian	287 €	Présence à toutes les séances et stages

	Reglement Adhesion			TOTAL
Cheques				
Especes				
Coupons Sport				
Cheques Vacances				
Carte Bancaire				

Il est impératif de retourner le dossier complet le plus rapidement possible, sinon le sociétaire ne sera pas licencié et ne pourra participer ni aux entraînements, ni aux compétitions.
L'accès à l'Espace Nautique lui sera refusé.

Badger aux portillons d'entree pour chaque seance, est obligatoire !

Les indications qui seront portées sur ce document feront éventuellement l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la Loi n° 78.17 du 06 janvier 1978 relative à "l'informatique, aux fichiers et aux libertés", toute personne peut exercer le droit d'accès et de rectification prévu par celle-ci.